

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**COMMUNIQUÉ N° 046 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La phase 2 de l'atelier d'opérationnalisation de la matrice d'actions 2022 du Conseil d'Administration de la Mutuelle Sociale du Corps Préfectoral de Côte d'Ivoire (MUSCOP-CI) s'est déroulée du vendredi 10 au samedi 11 juin 2022 à Taabo.

Cet atelier, placé sous la présidence du Directeur Général de l'Administration du Territoire, a enregistré la participation des personnes ressources suivantes :

- Delinpelna Gervais Coulibaly Préfet Hors Grade ;
- Yves Jean-Marc Odi Préfet Hors Grade ;
- Yessoh Narcisse Thomas Sépy Préfet Conseiller Technique du Ministre de la Fonction Publique.

Les deux membres du Comité de Contrôle ainsi que deux Délégués de l'Assemblée Générale ont participé à l'atelier en qualité d'observateurs.

Cet Atelier a permis de finaliser et d'adopter les documents préparatoires des différents projets et activités de la MUSCOP-CI.

**I- AU TITRE DE LA COMMISSION LOISIRS ET VOYAGES D'AGREMENTS**

Un calendrier des voyages et d'activités de loisirs a été adopté. L'ouverture des inscriptions pour les voyages d'agrément débutera dès le lundi 20 juin 2022.

**II- AU TITRE DE LA CREATION DE LA E-BOUTIQUE**

La E-boutique de la MUSCOP-CI a pour objet d'ouvrir un service de vente en ligne de bien et articles, livrés à domicile.

Les membres du Corps Préfectoral sont invités à consulter le catalogue de biens et articles de la E-Boutique et à effectuer leurs achats via le site de la MUSCOP-CI.

L'accès aux services de la E-boutique nécessite une inscription préalable sur le site internet de la MUSCOP-CI.

A ce jour, la E-Boutique enregistre un chiffre d'affaires d'environ 4.000.000 FCFA, représentant divers achats effectués par certains membres (ordinateurs portables, réfrigérateurs, portable, etc.).

### **III- AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE**

Le Fonds de Solidarité prend la dénomination de "Caisse de Solidarité", dotée, pour cette première année, d'un montant de 124.840.999 francs cfa.

Les membres du Corps Préfectoral, à jour de leurs cotisations, pourront solliciter auprès de cette Caisse des montants, compris entre 500 000 F CFA et 3 000 000 F CFA, remboursables sans intérêt. Toutefois, les demandeurs devront s'acquitter des frais de dossiers variant entre 25000 FCFA et 75000 FCFA.

Les souscriptions débuteront dès le 1er juillet 2022.

### **IV- JOURNEE DU MERITE ET DINER GALA**

L'atelier a recommandé d'organiser la Journée du Mérite du Corps Préfectoral sur la durée d'une semaine, incluant des activités éclatées de réflexions et de loisirs (conférences, maracana, etc.) sur l'ensemble des circonscriptions administratives.

La cérémonie officielle se déroulera le jeudi 17 novembre 2022 au Sofitel hôtel Ivoire d'Abidjan et sera marquée par un panel, la remise de chèques et éventuellement de décorations dans l'ordre national.

Le dîner gala aura lieu le vendredi 18 novembre au Sofitel hôtel Ivoire d'Abidjan avec 600 participants attendus. Le prix pour la participation est de 100.000 FCFA le couple.

Les réservations seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Monsieur Vagondo Diomandé, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité sera sollicité pour en assurer la présidence.

Madame Kandia Kamissoko Camara, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora sera sollicitée pour en assurer le parrainage.

Son Excellence Alassane Ouattara, Président de la République sera sollicité pour en assurer le haut patronage.

### **V- AU TITRE DE L'ASSURANCE MALADIE ET PRESTATIONS SOCIALES**

L'assurance maladie avec une couverture des risques à 100% est effective depuis le premier janvier 2022. 738 membres du Corps Préfectoral en activité et 42 à la retraite, bénéficient effectivement de la couverture maladie du Corps Préfectoral ;

Des cliniques et laboratoires seront sélectionnés et conventionnés à Abidjan, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil et des prestations réservés aux membres du Corps Préfectoral. Il demeure que le membre continue de bénéficier des prestations de l'assurance maladie dans les autres cliniques et laboratoires du réseau MCI.

Un projet de manuel type de cérémonial d'hommages au membre du Corps Préfectoral décédé a été élaboré. Ce manuel reprend la pratique en cours avec quelques modifications. Il sera diffusé sur le site internet de la MUSCOP-CI et sur les plates-formes pour recueillir les avis et observations avant sa validation par une cellule tripartite (MUSCOP-CI, DRH, ETAT MAJOR DES ARMEES).

## **VI- AU TITRE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITES**

Un plan de formation se déclinant en deux grandes composantes à savoir, le renforcement de capacités des membres du Corps Préfectoral et la formation des points focaux du Conseil d'Administration de la MUSCOP-CI, a été adopté. Cette série de renforcement de capacités des mutualistes débutera au mois de juillet 2022.

En marge de l'atelier, le Président du Conseil d'Administration a présenté aux participants, le véhicule de service de la MUSCOP-CI.

Le détail des conclusions de l'atelier pourra être consulté dans le rapport général qui sera disponible dans les prochains jours.

Toutefois, je me tiens à dispositions pour plus amples informations.

**Fait à Abidjan, le 14 juin 2022**

**P/Le PCA du Conseil d'Administration et P/O  
Le porte-parole du Conseil d'Administration**



**BAGNON Larissa épouse COULIBALY**

*Grade II, 3<sup>ème</sup> Echelon*